PLATEFORME CLAUSE SOCIALE







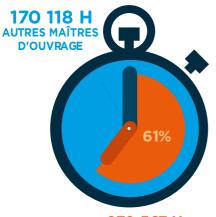




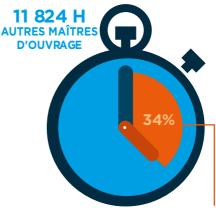
RÉPARTITION DES HEURES RÉALISÉES PAR MAÎTRE D'OUVRAGE

440 685 HEURES

DONT 17 800 HEURES DE FORMATION



AVEC 270 567 H pour la VILLE ET la MÉTROPOLE

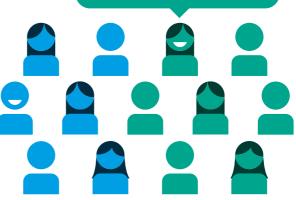


AVEC 5 976 H pour la VILLE ET la MÉTROPOLE

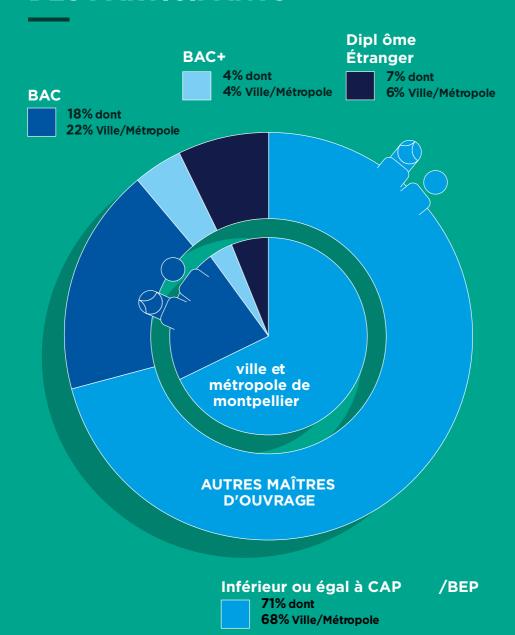
Nombre de participants

MAÎTRES D'OUVRAGE

518 personnes ont travaillé sur les opéations de la Ville et de la Métopole



NIVEAU DE FORMATION DES PARTICIPANTS



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

DES PARTICIPANTS

371 personnes issues des Quartiers Politique de la VIe (QPV) réalisent150 333 heures dont

187 personnes des QPV Montpellier qui ont réalisé

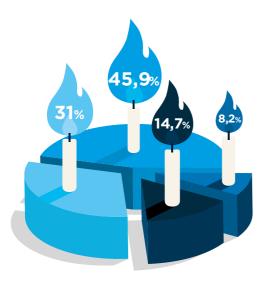
86 410 heures totales

36% des personnes issues des QPV





réalisent 34% des heures



TRANCHE D'ÂGE

Moins de 26 ans : 311 PERSONNES dont 166 VIIIe et Métiopole



26 à 44 ans : 458 PERSONNES dont 246 Ville et Métiopole



45 à 49 ans : 82 PERSONNES dont 41 Ville et Métropole



50 ans et +: 147 PERSONNES dont 65 Ville et Métiopole

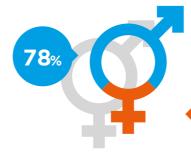
SEXE



781



217



22% de femmes ont réalisé 15% des heures

Entreprises concernées

42% sont des entreprises DE la métropole de Montpellier

478 entreprises suivies en 2022



29 % sont des entreprises de moins de 9 salariés

ET aussi...



52 travailleurs handicapés et un marché réservé EA/ESAT suivi



64% de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois à Pôle Emploi



11% de personnes au RSA



opérations de prestations intellecturelles pour plus de 10000 h de travail à venir

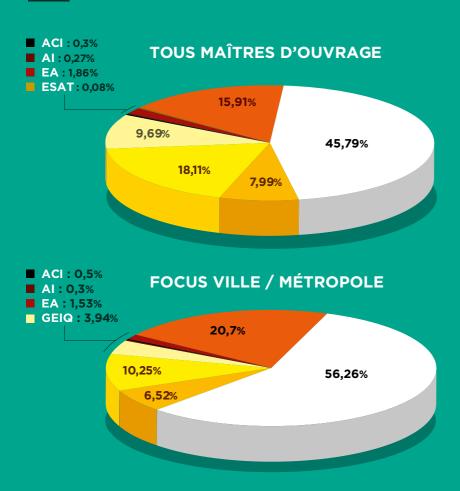


18 plans de progrès lancés dont 9 pour la Ville et la Métropole



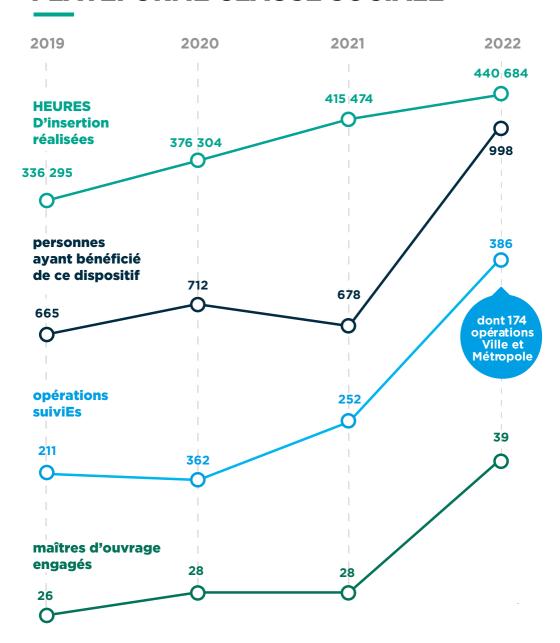
16 marchés réservés SIAE*

Répartition des heures par modalité d'embauche



- ACI : Atelier Chantier Insertion
- Al : Association Intermédiaire
- **■** EA : Entreprise Adaptée
- Entreprise d'Insertion
- **ED**: Embauche directe (CDD/CDI)
- **ESAT**: Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- ETT: Entreprise de Travail Temporaire
- ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
- GEIQ: Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

CHIFFRES CLÉS DE LA PLATEFORME CLAUSE SOCIALE



Depuis 2016, sur le territoire de la métropole de Montpellier, la Plateforme Clause Sociale permet de faciliter l'accès à l'emploi grâce à la commande publique et privée. Les entreprises répondant à ces marchés se doivent donc de respecter les clauses sociales. Elles s'engagent notamment à réserver des heures de travail pour les personnes éloignées de l'emplo

Une équipe dédiée facilite la mise en application de ce dispositif dans les marchés des principaux maîtres d'ouvrage intervenant sur le territoire.

Lors de la mise en place de leur Spaser (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables), la Ville et la Métropole de Montpellier se sont fortement engagées, tous leurs marchés passent ainsi par la Plateforme Clause Sociale, véritable levier d'insertion

LA PLATEFORME **EN CHIFFRES**

39 MAÎTRES D'OUVRAGE ont signé une Convention de Coopération afin de s'engager dans l'Achat Responsable









MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE 50 place Zeus - CS 39556 34961 Montpellier Cedex 2 04 67 13 60 00

43 ACTEURS DE L'EMPLOI **ET DE L'INSERTION**

ont signé une Convention de Partenariat afin de travailler en étroite collaboration sur le sujet de la Clause Sociale

PÔLE ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE ET EMPLOI** Service Emploi et Transformation Responsable (ETRe) **Plateforme Clause Sociale** 04 67 13 48 47

Ce bilan présente les résultats de l'ensemble des marchés accompagnés et fait un focus sur ceux de la Ville et la Métropole de Montpellie



